

L'UTILISATION DU SUBJONCTIF DANS LES SUBORDONNÉES COMPLÉTIVES EN FRANÇAIS ET EN ITALIEN

LOUIS BEGIONI*

ABSTRACT. *The Use of Conjunctive in Object Clauses in French and Italian.*

Our study aims at exploring subjunctive modes in completive subordinates in French and Italian. The differences in the syntactic behavior of these verbs are sometimes important especially when French mainly employs the indicative mode while Italian prefers the subjunctive one. To understand these differences we refer to the concept of “deflexivity” which shows a different synchronic systemic balance between the two languages due to a shifting in the historical evolution. The interlocutive orientation of the verbs from a semantic point of view – the objective verbs oriented towards an external reality and the subjective verbs oriented towards the subject - and the different values of the subjunctive, modal (virtual) in French and modal and temporal in Italian, contribute to the explanation of the main differences.

Keywords: *comparative linguistics of Romance languages, syntax, semantics, interlocution, diachronic linguistics, synchronic linguistics, psychomechanics of language.*

REZUMAT. *Utilizarea conjunctivului în subordonatele completive în franceză și în italiană.*

Ne propunem să studiem modurile și timpurile în subordonarea completivă în franceză și în italiană. Diferențele de comportament sintactic ale acestor verbe sunt adesea importante; franceza utilizează mai ales indicativul, în decalaj, în timp ce italiana face frecvent apel la conjunctiv. Pentru a înțelege aceste diferențe, facem trimitere la conceptul de *deflexivitate* care indică un echilibru sistemic sincron ic diferit între cele două limbi în virtutea unei evoluții istorice în plan semantic – verbele obiective orientate spre o realitate exterioară subiectului și verbele subiective orientate spre subiect, Valorile diferite ale subjonctivului, modal (virtual) în franceză și temporal și modal în italiană, contribuie la explicarea principalelor diferențe.

Cuvinte-cheie: *lingvistica comparată a limbilor romanice, sintaxă, semantică, interlocuțiune, lingvistică diacronică, lingvistică sincron ică, psihomecanica limbajului.*

* Università degli Studi di Roma Tor Vergata, Dipartimento di Studi letterari, filosofici e di storia dell'arte. E-mail : louis.begioni@gmail.com

Lorsque l'on compare les subordinations des verbes qui se construisent avec le mode subjonctif, on peut observer des décalages importants dans son utilisation en français et en italien. Dans les deux langues, les verbes des subordinées qui suivent un verbe exprimant le doute, la possibilité, la crainte, la supposition et surtout l'opinion, sont soit à l'indicatif, soit au subjonctif avec une distribution différente. Ainsi en français, on pourra avoir « je pense qu'il est parti » qui se traduira en italien soit *penso che sarà partito* soit *penso che sia partito*. Dans le premier cas, le futur antérieur affiche une valeur modale qui permet de prendre en compte la dimension subjective de l'énoncé par rapport au futur ; dans le second cas, c'est la valeur subjective qui est mise en relief tout en gardant le caractère « éventuel » du procès, le subjonctif italien conservant ici une valeur temporelle comme c'était le cas en latin. Plus rarement dans un italien oral familier, on pourra également avoir *penso che è partito*. Cette construction similaire à celle du français d'aujourd'hui souligne le fait que la dimension subjective de l'énoncé est ici prise en compte par le sémantisme du verbe « penser ».

Les différences temporelles et modales dans la subordination de ces verbes sont d'autant plus évidentes lorsque l'on regarde attentivement dans les deux langues la série d'exemples suivants qui va constituer notre mini-corpus de référence :

je crois qu'il dort/*credo (che) dorma*
(dans de nombreux cas — que nous expliciterons plus loin —, la langue italienne pourra omettre le subordonnant),

j'espère qu'il viendra demain/*spero (che) venga domani* ou *spero (che) verrà domani*,

je pense qu'il partira demain/*penso (che) parta domani* ou *penso (che) partirà domani* ou encore plus proche sémantiquement du français *penso che potrà partire domani*,

je ne crois pas qu'il dorme/*non credo (che) dorma*,

je ne pense pas qu'il vienne avec nous/*non penso (che) venga con noi* ou *non penso (che) verrà con noi* (même si, en italien, la subordinée au futur sera le plus souvent introduite par *che*),

je pensais qu'il partirait/*pensavo (che) sarebbe partito* ou *pensavo (che) fosse partito* ; dans ce dernier exemple, on peut constater des écarts importants pour la concordance temporelle et modale.

Comme, nous pouvons le constater, les différences de comportement syntaxiques des verbes dont nous souhaitons comparer le fonctionnement sont parfois très importantes. Afin d'apporter des explications cohérentes à ces

fonctionnements tant sur le plan synchronique que diachronique, il nous semble nécessaire d'explorer deux pistes principales de recherche : l'une concerne sans nul doute les valeurs différentes du subjonctif et de l'indicatif et de certains de ses temps dans les deux langues qu'il conviendra d'aborder sous l'angle d'une approche de systémique comparée ; l'autre est le cadre interlocutif lié au sémantisme de ces verbes qui peuvent être orientés soit vers le sujet soit vers une réalité extérieure.

1. Ce que nous disent les grammaires

1.1. La « Grammaire du français contemporain »

Dans cette grammaire de référence de la langue française (Chevalier, 1964 : 112), on nous dit que :

- L'INDICATIF est employé quand la principale affirme l'existence du fait qui est signalé par la subordonnée (domaine du PROBABLE et du CERTAIN) ; par là même, la subordonnée garde une relative INDÉPENDANCE et passe facilement à une construction juxtaposée : *Je dis qu'il ment – Je dis : il ment.*
- LE SUBJONCTIF s'utilise quand la principale ne va pas jusqu'à une telle affirmation (domaine de ce qui n'est que POSSIBLE) ou, s'il est évident que le fait existe, quand la principale met au premier plan les réactions du sujet (domaine de l'APPRÉCIATION) ; par là même, la subordonnée est étroitement DÉPENDANTE de la principale.

On voit bien qu'ici l'utilisation de l'indicatif et du subjonctif dans la proposition subordonnée repose sur des oppositions du type « domaine du PROBABLE et du CERTAIN, INDÉPENDANCE » / « domaine du POSSIBLE et de l'APPRÉCIATION, DÉPENDANCE » pour lesquelles le subjonctif prend en compte « les réactions du sujet » ; on peut dire qu'il s'agit d'une focalisation sur le sujet parlant qui tend à conférer une dimension plus subjective à la phrase tout entière.

Cette grammaire donne ensuite une liste de verbes suivis de l'indicatif ou du subjonctif :

- a) L'INDICATIF après les verbes ou les locutions d'affirmation à la forme positive : *entendre, dire, croire, il me semble, il est clair, il est probable.*
- b) LE SUBJONCTIF après les verbes où les locutions qui marquent une incertitude plus ou moins accusée :
 - Verbes de doute : *douter, nier, il est possible ;*
 - Verbes de souhait et de volonté : *désirer, souhaiter, craindre, permettre, tolérer, défendre, ...*
 - Verbes dits de « sentiment » : *se réjouir, souffrir, s'étonner, être las, surpris...*

Dans les cas de phrases négatives ou interrogatives, certains verbes accentuent la référence au domaine appréciatif du locuteur et doivent être suivis du subjonctif. C'est ainsi le cas des verbes *dire, penser, ...* :

« Crois-tu qu'il soit parti ? »

« Je ne dis pas que je n'aie pas une certaine expérience du pays » (MALRAUX).

Les différences d'utilisation des deux modes tendent à mettre en relief une implication différente (réactions appréciatives) du locuteur qui est beaucoup plus marquée au subjonctif.

1.2. Les grammaires de l'italien

Les grammaires de la langue italienne sont unanimes sur le fait que le choix entre l'indicatif et le subjonctif soit assez difficile à cerner même si :

*l'indicativo è il modo della realtà, della certezza, della constatazione e dell'esposizione obiettiva (...):
me ne vado (sicuramente)¹*

et que

*il congiuntivo è il modo della possibilità, del desiderio o del timore, dell'opinione soggettiva o del dubbio, del verosimile o dell'irreale; viene usato generalmente in proposizioni dipendenti da verbi che esprimono incertezza, giudizio personale, partecipazione affettiva :
sembra che se ne vada (ma non è certo) ;
preferisco che se ne vada². (Dardano & Trifone, 1997 : 318)*

Toutefois, la plupart des grammaires soulignent que le choix du mode indicatif ou subjonctif est soit directement lié au sémantisme du verbe de la proposition principale :

¹ Notre traduction : l'indicatif est le mode de la réalité, de la certitude, de la constatation et de l'exposition objective : *me ne vado (sicuramente)* / je m'en vais (cela est sûr).

² Notre traduction : le subjonctif est le mode de la possibilité, du souhait ou de la crainte, de l'opinion subjective ou du doute, du vraisemblable ou de l'irréel ; il est généralement utilisé dans des propositions qui dépendent de verbes exprimant l'incertitude, l'appréciation personnelle, l'implication affective :

sembra che se ne vada (ma non è certo) / il semble qu'il parte (mais cela n'est pas certain) ;
preferisco che se ne vada (je préfère qu'il parte).

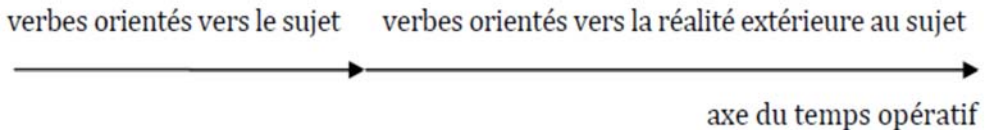
sembra che sia tornato a casa / (il semble qu'il soit rentré chez lui)

soit dépende de la « distance » que le locuteur peut prendre par rapport au procès de la proposition subordonnée (*chi sceglie il congiuntivo ne prende le distanze* [Enciclopedia Treccani, 2020]). Ce choix apparaît donc plus souple qu'en français mais l'utilisation du subjonctif implique bien une implication de type « appréciatif » plus forte de la part du locuteur.

2. L'orientation interlocutive des verbes

Le premier élément à prendre en compte pour expliquer les différences de comportement que nous avons observées est très certainement l'orientation interlocutive des verbes en fonction de leur valeur sémantique. Plus généralement, on peut distinguer deux principaux pôles interlocutifs pour les verbes des propositions principales dans le cas de phrases avec subordination. On a d'une part, les verbes qui sont à l'origine d'un processus orienté vers la subjectivité du locuteur (avec focalisation sur le sujet) et d'autre part, les verbes orientés vers la réalité extérieure au locuteur. Nous appellerons la première catégorie verbes à visée subjective ou subjectifs et la seconde catégorie verbes à visée objective ou objectifs. Il est possible d'établir et ce, dans le cadre d'une approche relevant de la psychomécanique du langage, un schéma d'ensemble de ces deux catégories en fonction du temps opératif. Pour cela, il faut postuler que celle qui ne comporte qu'un seul intervenant (le sujet) est à placer en premier, tandis que celle qui implique deux intervenants (le sujet qui fait l'action et l'objet qui la subit) vient en second.

On obtient ainsi la successivité que voici :



On peut comparer le fonctionnement de ces deux grandes catégories à ce que l'on observe dans le substantif avec l'opposition fondamentale de l'article indéfini et de l'article défini : l'article indéfini introduit la notion et se place en premier tandis que l'article défini, une fois la notion introduite, la distingue des autres ; il se place donc au second rang sur l'axe du temps opératif. Il en va de même pour les processus verbaux : les verbes orientés vers le sujet qualifient l'action verbale par référence à l'actant n°1 (le sujet), alors que les autres verbes partent du sujet pour qualifier le processus verbal par référence

à la réalité extérieure sur laquelle le sujet agit. Dans la première catégorie, on trouve des verbes tels que, en français « vouloir, falloir, être nécessaire... » et en italien *volere, bisognare, essere necessario...* Dans la seconde catégorie, on trouve la plupart des verbes français et italiens, par exemple en français « dire, constater, etc. » et en italien *dire, constatare, etc.*

3. Les verbes à orientation « subjective »

Comme nous l'avons précisé plus haut, il s'agit de verbes français et italiens dépendant sémantiquement de l'implication subjective du locuteur. Ils se présentent, sous une forme personnelle (en français « vouloir, souhaiter, désirer... », en italien *volere, augurarsi, desiderare...*) ou impersonnelle (en français « il faut que, il est nécessaire que, il est possible que, il se peut que... », en italien *bisogna / occorre (che), è necessario (che), è possibile (che), può darsi (che)...*). Etant donné qu'ils focalisent la visée de l'action sur le sujet, ils requièrent dans la proposition subordonnée un mode virtuel, c'est-à-dire le subjonctif :

je veux que tu viennes / *voglio (che) tu venga.*

Toutefois, une différence significative existe entre les deux langues. En français contemporain, il n'y a plus de concordance des temps mais uniquement une concordance des modes « je veux que tu viennes » / « je voulais que tu viennes ». Ici, l'emploi du subjonctif représente sous une forme spécifique la reprise du contenu sémantique du verbe de la proposition principale. Pour les verbes du premier groupe pour lesquels on ne distingue pratiquement (sauf à la première et à la deuxième personne du pluriel) plus l'indicatif du subjonctif, on peut dire que la concordance des temps est parvenue à une disparition complète :

« je vois que tu bois » / « je veux que tu boives ».

En revanche pour tous les autres groupes, étant donné que le subjonctif présente une forme différente de celle de l'indicatif, on constate une duplication de la valeur modale exprimée par le sémantisme du verbe de la principale, avec la reprise, sur un plan morphologique, de cette valeur modale. Il s'agit en quelque sorte d'un phénomène de déflexivité pour lequel l'emploi de la conjonction « que » est nécessaire pour exprimer la virtualité lorsque celle-ci est exigée par le verbe de la principale. En italien, comme en français classique, la concordance modale est associée à la concordance temporelle :

voglio (che) tu venga / volevo (che) tu venissi.

En italien, l'absence ou la présence de la conjonction *che* peut poser problème. Aujourd'hui, son emploi se généralise surtout à l'oral et dans la langue d'internet. Cela confirme l'extension progressive de *che* dans la langue courante et l'impression que l'absence de *che* relève d'un registre plus élevé. Alors que les verbes à orientation « objective » qui introduisent une subordonnée exprimant la réalité doivent obligatoirement se construire avec la conjonction *che* « que » – *vedo che sei contento* « je vois que tu es content », *mi rendo conto che non è venuto* « je me rends compte qu'il n'est pas venu » – ceux qui expriment le désir, l'espoir, la crainte, la croyance ou la volonté (c'est-à-dire tous ceux qui contiennent une part plus ou moins variable de virtualité) peuvent se construire avec ou sans *che*. C'est donc le cas des verbes à orientation « objective » mais aussi des verbes d'opinion qui entrent dans l'une de ces catégories :

voglio tu venga domani con me / « je veux que tu viennes avec moi demain »

temo non venga / « je crains qu'il ne vienne pas »

credo tu non ti stia divertendo a condurre questo genere di vita /
« je crois que ça ne t'amuse pas d'avoir ce genre de vie ».

4. Les verbes à orientation « objective »

La catégorie des verbes à orientation « objective » (c'est-à-dire orientés vers la réalité extérieure au sujet) ne présentent pas de différences importantes de comportement syntaxique en français et en italien. Les propositions subordonnées qui les suivent se construisent au mode indicatif dans les deux langues :

« je vois que François est parti » / *vedo che Francesco è andato via.*

Les seules différences significatives que l'on peut observer concernent l'expression de l'ultériorité dans le passé. En effet, si la concordance des temps est identique lorsque le verbe de la subordonnée est au futur :

« je suis sûr qu'il viendra » / *sono sicuro che verrà*

lorsque le verbe de la principale est au passé, on ne peut conserver le futur dans la subordonnée ni en français ni en italien. Le français exprime l'ultérieur du passé avec la forme simple du conditionnel, l'italien surtout avec la forme composée :

« j'étais sûr qu'il viendrait » / *ero sicuro che sarebbe venuto.*

Mais la langue italienne peut exprimer de manière plus précise l'ultériorité dans le passé. Elle a trois possibilités :

a) la forme composée du conditionnel qui saisit la valeur aspectuelle accomplie de l'auxiliaire latin (verbe à l'infinitif + *HABUI*, auxiliaire *HABEO* au parfait) en relation avec le moment de l'énonciation. Cette forme composée ne peut pas s'ouvrir sur l'époque future : elle se termine avec le moment de l'énonciation :

mi disse, mi diceva, mi ha detto... che sarebbe venuto /
« il m'avait dit, me disait, m'a dit... qu'il viendrait ».

b) Pour exprimer une ultériorité dans le passé ayant une incidence sur l'époque future, il existe deux possibilités :

- soit on utilise le passé composé (et non le passé simple ou l'imparfait) dans la principale (ex. *mi ha detto che...*) suivi, dans la subordonnée, du futur simple, car celui-ci a une valeur hypothétique plus modale que le futur français (*mi ha detto che verrà domani*, expression qui se situe entre « il m'a dit qu'il viendrait demain » et « il m'a dit qu'il viendra demain ») ;

- soit toujours avec le passé composé dans la principale, on introduit dans la subordonnée une forme de conditionnel périphrastique avec le verbe *potere* dont la valeur sémantique pleine intervient sur la liaison de la forme simple du conditionnel italien avec l'hypothèse en la convertissant en simple ultériorité : *mi ha detto che potrebbe venire domani* correspond au français « il m'a dit qu'il viendrait demain », et, malgré la forme simple de conditionnel, n'est plus en liaison avec quelque hypothèse que ce soit.

5. Le cas des verbes d'opinion

En raison de leur sémantisme, cette catégorie de verbes doit être classée parmi les verbes dits « objectifs ». Ils envisagent l'action comme probable et régissent dans les deux langues des subordonnées surtout à l'indicatif en français, à l'indicatif ou au subjonctif en italien. En italien, comme les verbes qui expriment le désir, l'espoir, la crainte, la croyance ou la volonté (c'est-à-dire tous ceux qui contiennent une part variable de subjectivité) ils peuvent se construire avec ou sans la conjonction *che*, comme nous l'avons analysé plus haut :

spero (che) stia meglio / j'espère qu'il va mieux

5.1. Comportement à la forme négative et à la forme interrogative

Lorsque ces verbes sont conjugués à la forme négative ou interrogative, ils sont réorientés vers le sujet par un processus de focalisation sur le locuteur,

ils ont un comportement, en français et en italien, très proche de celui des verbes subjectifs et peuvent ainsi induire dans la subordonnée un verbe conjugué au mode subjunctif qui permet de saisir une valeur subjective :

je pense qu'il est parti / *penso (che) sia partito*

je ne pense pas qu'il soit parti / *non penso (che) sia partito*

penses-tu qu'il soit parti ? / *pensi (che) sia partito?*

En français comme en italien (et plus en français qu'en italien), toujours à la forme négative ou interrogative, on trouve souvent le futur à la place du subjunctif :

je ne pense pas qu'il parte demain ; je ne pense pas qu'il partira demain /
non penso (che) parta domani ; non penso (che) partirà domani voire *non penso (che) potrà partire domani*

penses-tu qu'il parte demain ? ; penses-tu qu'il partira demain ? /
pensi (che) parta domani? voire *pensi (che) partirà domani?*

En français, l'utilisation du subjunctif exprime une probabilité centrée sur l'implication subjective du locuteur et l'emploi du futur une probabilité orientée vers le potentiel, le futur français ayant une valeur plus catégorique qu'hypothétique ou modale. En italien, la distinction est du même ordre mais beaucoup plus complexe. En effet, comme en latin classique, le subjunctif italien peut rendre compte de l'implication subjective du locuteur ou exprimer le potentiel (valeur temporelle très semblable à celle du futur). Dans la phrase *non penso (che) parta domani*, il peut y avoir une saisie subjective (de type appréciatif) et dans ce cas le sens est identique à la phrase française « je ne pense pas qu'il parte demain » ou une saisie potentielle qui correspondra plutôt à un futur « je ne pense pas qu'il partira demain ».

5.2. Comportement à la forme affirmative

Lorsque ces verbes sont conjugués à la forme affirmative, ils restent orientés vers le sujet et sont donc pleinement des verbes « objectifs ». En français, ils régissent des propositions subordonnées à l'indicatif, en italien au subjunctif ou l'indicatif :

fr. je crois qu'il dort
j'espère qu'il viendra demain

it. *credo (che) dorma*
spero (che) verrà domani
spero (che) potrà venire domani

Comment expliquer le comportement de la langue italienne qui peut utiliser le subjonctif alors que dans ces exemples à la forme affirmative le sens des verbes tels *credere* et *sperare* est surtout orienté vers une réalité extérieure au sujet et ces verbes devraient donc respecter la syntaxe des verbes dits « objectifs » ? Cette différence de comportement est due, comme nous l'avons déjà dit, au double sens de la forme négative de la phrase *non penso (che) parta domani* qui peut être saisie dans son sens « subjectif » ou dans son sens potentiel. Ici, la saisie ne peut être subjective, il s'agit donc de la valeur potentielle du futur qui s'accommode parfaitement avec la forme affirmative de verbes orientés vers une réalité extérieure au sujet. L'italien respecte l'orientation objective de la forme affirmative mais peut utiliser un subjonctif. Le subjonctif italien a gardé sa double valeur subjective et potentielle – c'est-à-dire temporelle – comme en latin. C'était également le cas du français classique qui pouvait encore dire « j'espère qu'il vienne demain » avec un sens analogue à celui de l'italien d'aujourd'hui. En français moderne, le subjonctif a perdu sa valeur potentielle et ne peut avoir qu'une orientation que subjective. Comme on peut le constater dans les trois phrases italiennes citées précédemment *credo (che) dorma*, *spero (che) verrà domani*, *spero (che) potrà venire domani*, la valeur potentielle du subjonctif italien se trouve en concurrence avec le temps futur. Dans ces trois phrases, il devient difficile de faire une véritable distinction sémantique. Toutefois, on peut affirmer que l'emploi du subjonctif potentiel exprime une probabilité moins forte que l'emploi du futur même si le futur italien est plus hypothétique et plus modal que le futur français. Pour trouver un véritable équivalent de la phrase française « j'espère qu'il viendra demain » où la valeur du futur est nettement plus catégorique, il faudra utiliser en italien le verbe *potere* « pouvoir » (qui a son sens plein dans la langue italienne) au futur *spero che potrà venire domani*. Lorsque l'on met le verbe d'opinion de la proposition principale à un temps du passé, en français on emploiera le conditionnel à la forme simple :

Je croyais / j'ai cru qu'il partirait.

L'italien, quant à lui, peut utiliser soit le conditionnel à la forme composée pour souligner l'aspect totalement accompli du procès :

credevo (che) sarebbe partito (et je sais qu'il n'est pas parti)

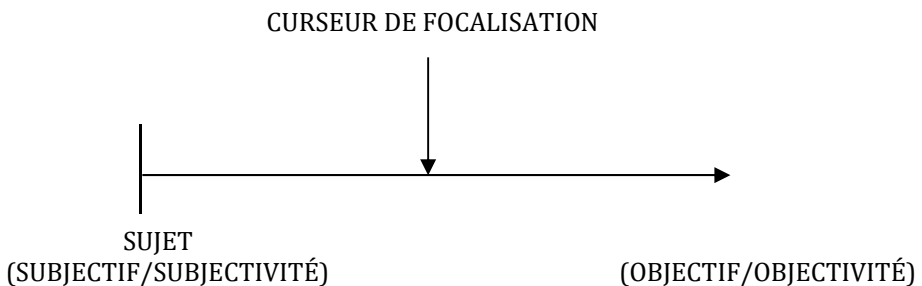
soit le subjonctif imparfait qui peut être interprété comme une forme aspectuelle inaccomplie ou bien comme une forme totalement privée d'aspectualité qui reste ouverte et qui souligne que l'accomplissement du procès n'est pas pris sémantiquement en compte :

credevo (che) partisse (le fait qu'il soit venu ou non n'ayant aucun impact sur l'énoncé).

6. Conclusion

Nous pouvons conclure notre réflexion sur l'utilisation de l'indicatif et du subjonctif dans les propositions subordonnées complétives en français et en italien en soulignant que les différences de comportement syntaxique des verbes que nous avons étudiés sont essentiellement dues à deux causes principales très souvent intimement liées :

- D'abord un équilibre systémique différent entre le subjonctif et l'indicatif dans les deux langues. Le français a spécialisé (surtout depuis l'époque classique) les emplois du subjonctif à des phrases où l'implication « appréciative » du locuteur est plus forte (orientation « subjective ») alors que l'italien continue d'utiliser ce mode en combinant subjectivité et temporalité (surtout pour l'expression du potentiel) ; ce qui a des conséquences sur les relations avec le temps futur qui en français est devenu plus catégorique alors qu'en italien il est resté plus hypothétique et modal.
- Ensuite des relations de la dépendance / indépendance entre proposition principale et proposition subordonnée parfois différentes dans les deux langues et ce, en fonction d'une focalisation variable sur le locuteur ; ce sont ces relations qui déterminent l'implication subjective de celui-ci.



BIBLIOGRAPHIE

- BEGIONI L. (2012), « Interactions entre sémantique et morphosyntaxe dans le cadre d'une systémique diachronique des langues : exemples en français et en italien », in Begioni L. & Bracquenier C., *Sémantique et lexicologie des langues d'Europe*, Rennes : PUR, 69-84.
- BEGIONI L. & ROCCHETTI A. (2012), « Conditionnel, futur et verbes modaux dans l'expression des modalités et de la temporalité en italien. Eléments de comparaison avec le français », *Faits de langues*, vol. 40, Ophrys, Paris.
- BEGIONI L. & ROCCHETTI A. (2010), « La déflexivité, du latin aux langues romanes : quels mécanismes systémiques sous-tendent cette évolution ? », *Langages* 178, 67- 87.
- BEGIONI L. & ROCCHETTI A. (2013), « Comprendre la concordance des temps et son évolution comme un phénomène de déflexivité : d'une concordance, élément actif de la syntaxe (italien, français classique) à une concordance en cours de réduction (français d'aujourd'hui) », *Langages* 191, Langages 191, 23-37.
- BRES J. (2003), « Temps verbal, aspect et point de vue : de la langue au discours », *Cahiers de praxématique* 41, 55-84.
- BRUNOT F. (1965), *La pensée et la langue*, Paris : Masson.
- CELLARD J. (1996), *Le subjonctif : comment l'écrire ? quand l'employer ?* Paris : Duculot.
- CHEVALER J-C. & al. (1964), *Grammaire du français contemporain*, Paris : Larousse.
- CHEVALIER J-C., BENVENISTE C-B, ARRIVÉ M. & PEYTARD J. (1977), *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris : Larousse, 1977.
- DENDALE P. & TASMOWSKI L. (éds) (2001), *Le conditionnel en français*, Université de Metz : Recherches linguistiques 25.
- DARDANO M & TRIFONE P. (1997), *La nuova grammatica della lingua italiana*, Bologna : Zanichelli.
- ERNOUOT A. & THOMAS F. (2002 [1951]), *Syntaxe latine*, Paris : Klincksieck.
- GUILLAUME G. (1970 [1929]), *Temps et verbe*, Paris : Champion.
- MARTIN R. (1971), *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris : Klincksieck.
- PEZARD A. (1971), *Grammaire italienne*, Paris : Hatier.
- ROCCHETTI A. (1980), « De l'indo-européen aux langues romanes : une hypothèse sur l'évolution du système verbal » dans *Langage et psychomécanique du langage – Pour Roch Valin*, Lille-Québec : P.U. Lille-P.U. Laval,, 255-267.
- ROCCHETTI A. (2005), « De l'indo-européen aux langues romanes : apparition, évolution et conséquences de la subordination verbale », dans *Des universaux aux faits de langue et de discours – Langues romanes - Hommage à Bernard Pottier*, Paris : publication de l'Université de Paris 8 Vincennes Saint-Denis, 101-123.
- SERIANNI L. (1989), *Grammatica italiana. Italiano comune e lingua letteraria*, Torino : UTET.
- SERIANNI L. (1997-2012), *Italiano. Grammatica, sintassi, dubbi*, Milano : Garzanti.

Sitographie

- Accademia della Crusca : <https://accademiadellacrusca.it/it/consulenza/uso-del-congiuntivo/104> (site consulté la dernière fois le 25/03/2020).
- Enciclopedia Treccani : [http://www.treccani.it/enciclopedia/frasi-completive_\(Enciclopedia-dell'Italiano\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/frasi-completive_(Enciclopedia-dell'Italiano)/) (site consulté la dernière fois le 12/03/2020).